

NOM : _____ Prénom : _____

GRILLE HORAIRE 2^{ème} DEGRE
4^{ème} année Transition Technique



TRANSITION TECHNIQUE EDUCATION PHYSIQUE

Change d'établissement en 2022-2023

Tout en offrant une **formation commune identique à l'enseignement général**, l'option éducation physique (8 heures d'éducation physique) développe :

- le savoir-être : prise en charge autonome de son activité physique, coopération, fair-play, etc.
- le savoir-faire : maîtrise des techniques spécifiques,
- le savoir : formation théorique en interdisciplinarité (analyse du mouvement, hygiène, anatomie et physiologie).

Ce qui importe d'abord, c'est l'**engagement personnel de l'élève** dans les disciplines sportives abordées.

La finalité de cette option reste scolaire avant d'être sportive.

Les 4 axes sportifs sont exercés : éducation à la santé, expression, sécurité, sport collectif.

FORMATION COMMUNE	20h
Français	5h
Mathématiques	5h
Langue moderne I anglais	4h
Histoire	2h
Géographie	2h
Religion	2h
FORMATION OPTIONNELLE OBLIGATOIRE	11h ou 14h
Education physique	8h
Sciences 3h ou sciences 5h (+ 1h d'AC laboratoire de sciences appliquées)	3h ou 6h
ACTIVITE COMPLEMENTAIRE	1h
Techniques d'animation sportive	1h
	32 ou 35h

Date : Le ___/___/___

Signature de l'élève

Signature(s) du (ou des) responsable(s)

Document à remettre au secrétariat pour le 20 mai 2022 au plus tard